N°. XIX.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 7. MARS. 1759.

De Constantinople le 13. Fevrier.



Le *Grand Seigneur* aïant remarqué que le Droit, dont jouïssent les Ministres des Puissances *Chrétiennes* de prendre sous leur protection des sujets de l'Empire non-*Machometans*, préjudicioit à son Autorité souveraine dans l'exécution de ses ordres & à la Jurisdiction des Tribunaux pour l'administration de la Justice, S. H. vient de faire signifier à ces Ministres par son Dragoman, que son intention étoit que personne, à moins qu'elle ne fût réellement libre, ne portât desormais l'Habit franc, & qu'Elle verroit avec plaisir qu'ils eussent la condescendance d'entrer dans ses vûes, en se dispensant d'accorder dans *Barats*, ou Diplômes de franchise. Tous les Ministres, accrédités auprès de la *Porte*, surpris du message, convinrent de se liguer pour le maintien de Droits fondés sur d'anciens Traités, & envoyerent sur le champ leurs Interprêtes communiquer leur résolution au *Reis Effendi*. Celui-ci protesta que le *Grand Seigneur* n'avoit pas prétendu les dépouiller de leurs Privileges contre leur volonté, ni porter la moindre atteinte aux Conventions stipulées entre leurs Cours respectives & la Sublime *Porte*, & que puisqu'ils étoient unanimement résolus de ne point s'en départir, S. H. auroit égard à la conservation de leurs Prérogatives. L'affaire ne paroît point encore finie, & l'on est fort curieux de savoir si le Sultan justifiera la réponse de son Grand-Chancellier.

Dernièrement le feu prit à un des quartiers de la Ville, où il réduisit en cendres près de 5. mille maisons & plusieurs habitans. On estime à 4. millions. de piastres la perte causée par cet incendie, qui dura 18. heures consécutives.

De Madrid le 28. Janvier.

Les Lettres particulieres de *Lisbonne* portent, qu'on y avoit encore arreté

huit à dix Perſonnes, & un Colonel frere du feu Marquis de *Tavora*. On aſſure de plus que *Joseph Polycarpe* de *Azevedo*, Doméſtique du Duc d'*Aveiro*, lequel a été brûlé en effigie le 13. a été depuis ſaiſi dans le Roiaume. Les Troupes ſont toujours ſous les armes à *Lisbonne*, ce qui fait croire, qu'on apprendra encore dans peu, qu'il s'eſt fait dans cette Capitale une ſeconde éxécution.

De Rome le 10. Fevrier.

Le bruit eſt général, que Sa Sainteté fera une promotion dans le Sacré Collége pendant le Carême prochain; mais on n'a encore à cet égard ancune certitude.

Le Cardinal *Meſmer* eſt dans un état, qui donne tout à craindre pour ſa vie, & les nouvelles, que l'on a reçuës d'*Allemagne*, portent, que le Cardinal de *Lamberg* eſt auſſi très-dangereuſement malade.

On mande de *Naples*, que le Comte de *Neiperg*, Miniſtre Plenipotentiaire de la Cour de *Vienne*, avoit préſenté à *Caſerta* ſes Lettres de Créance au Roi des deux *Siciles*, dont il avoit reçû l'accueil le plus gracieux ainſi que de la Reine.

On mande en même tems, qu'il eſt parti de *Naples* des Commiſſaires de Guerre chargés de l'établiſſement des Magazins & des autres approviſionnemens néceſſaires pour le Camp de S. *Germano*, où 8. Bâtaillons des Troupes, qui ſont dans la *Sicile* doivent entre autres ſe rendre inceſſamment.

Le Lieutenant-Général *Burk* commandera ce Camp.

De Livourne le 20. Janvier.

Dernierement il entra dans ce Port un Vaiſſeau *Danois*, venant de *Tripoli* & ayant à bord un Envoyé du Dey avec une ſuite de 58. perſonnes. Ce Miniſtre ſe dit chargé de pluſieurs Commiſſions pour les Cours de *Londres* & de *Verſailles*.

De Parme le 24. Janvier.

Les Lettres de *Madrid* en datte du 9. de ce mois, ne varient point ſur la ſanté du Roi *Catholique*, qui eſt ſujet à des criſes, dont le danger ſemble devoir décider en un moment de la vie de ce Monarque. On ajoute que S. M. ſe trouvoit la plûpart du tems ſi affoiblie, ſi languiſſante, qu'à peine Elle pouvoit ſe mouvoir, & que dans un intervalle de rallentiſſement de fièvre, Elle avoit témoigné beaucoup d'empreſſement de voir la Reine Douairiere, avec qui Elle s'étoit entretenue pendant quelques minutes.

De Verſailles le 10. Fevrier.

Le 2. Fête de la Purification de la Ste. Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Eſprit s'étant aſſemblés vèrs les 11. heures du matin dans le Cabinet du Roy, S. M. tint Chapitre. Les preuves de Nobleſſe du Cardinal de *Geſvres*; du Duc de *Chevreuse*; du Maréchal de *Contades*; des Comtes de *Graville*; de *Rochechouart*; de *Guerchy*; du Prince de *Croy* & du Comte de *Lannion* aïant été préalablement faites, l'information de leurs vie & moeurs, & leur profeſſion de Foy fûrent admiſes. Le Roy ſortit enſuite de ſon appartement pour aller à la Chapelle, S. M., devant laquelle les deux Huiſſiers de la Chambre portoient leurs maſſes, étoit en manteau, le Collier de l'Ordre & celui de la Toiſon d'Or par deſſus. Elle étoit précedée de M. le Dauphin; du Prince de *Condé*; du Comte de *Clermont*; du Comte de la *Marche*; du Comte d'*Eu*; du Duc de *Penthievre*, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roy aſſiſta à la benediction des Cierges & à la Proceſſion, qui ſe fit dans la Cour. Après qu'on eût chanté l'Hymne de *Veni Creator*, S. M. monta ſur ſon Trône & revêtit des Marques de l'Ordre le Cardinal de

Gesvres. La grande Messe fut ensuite celébrée par l'Evéque de *Langres*, Prélat-Commandeur. La Reine, Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de *Bourgogne*, Madame, & Mesdames *Sophie* & *Louise*, entendirent la grande Messe dans la tribune. Après la Messe, le Roy remonta sur son Trône, & revêtit pareillement des Marques de l'Ordre les Chevaliers ci-dessus nommés, & S. M. fut reconduite à son appartement en la maniere accoutumée.

Le même jour, la Princesse Douariere d'*Anhalt-Zerbst* fût présentée à LL. MM. & prit le tabouret chés la Reine.

De Paris le 13. Fevrier.

L'âge & la santé de M. de *Montmartel*, Conseiller d'Etat, & ci-devant Garde du Trésor Royal, ne lui permettant plus de remplir les fonctions de Banquier de la Cour, dont il s'est acquitté avec distinction pendant un grand nombre d'années, S. M. a choisi pour le remplacer M. de la *Borde*, Sécrétaire du Roy, connu depuis longtems par son crédit & ses talens, ainsi que par la confiance qu'il a merité de la part du Gouvernement.

Les Chambres du Parlement étant assemblées le 3. Elles condamnerent au feu le Livre intitulé: *De l'Esprit*, dont M. *Helvetius* est Auteur.

Le Roy ayant fixé par son Ordonnance du 21. Octobre dernier, le nombre des Compagnies de Dragons Gardes-Côtes dans la Province de *Guyenne*, & reglé la forme qu'elles auront un Corps de 9. Escadrons, dont S. M. a donné le commandement général, avec le brevet de Mestre de Camp de Dragons, au Baron de *Tullier*.

Louise Henriette de *Bourbon-Conty*, Duchesse d'*Orleans* &c. mourût hier à 5. heures & un quart du matin au Palais Roïal. Elle étoit née le 20. Juin 1726. & avoit epousé le 17. Decembre 1743. M. le Duc d'*Orleans*, Premier Prince du Sang, alors Duc de *Chartres*. Cette Princesse est extremément regretté par ses qualités du coeur & de l'esprit. Elle a supporté ses maux avec une fermeté sans égale jusqu'au dernier soupir de sa vie, & au milieu des douleurs les plus aiguës Elle a toûjours conservé une tete saine & tranquille. S. A. S. a été exposée dès hier à decouvert dans son lit de parade à la vuë du public depuis midi jusqu'à 3. heures. Elle sera exposée pendant 8. jours dans une Chapelle ardente en son Palais, & après ce tems son Corps sera inhumé aux Réligieuses du *Val de Grace*. Il n'y eût hier aucun spectacle à cause de la mort de cette Princesse, & vraisemblablement tant que le Corps sera exposé, il n'y aura ni Bal public, ni Opera avec d'autant plus de raison, que la Salle de spectacle est au Palais Royal.

Mad. la Duchesse d'*Orleans* laisse un Fils, M. le Duc de *Chartres*, né le 13. Avril 1747, & une Fille, *Mademoiselle*, née le 9. Juillet 1750.

Les dernieres nouvelles, que la Cour a reçuës de *Madrid*, sont du 25. Janvier. Elles sont fort laconiques, & rélativement à la santé du Roy, elles ne s'expriment, qu'en ces termes: *L'état du Roy est toûjours critique & fort dangereux.*

De Londres le 9. Fevrier.

La Malle de la *Corogne*, qui arriva le 4. de ce mois, a fait le trajet en 4. jours: Les Lettres, qu'elle renfermoit, nous apprennent, qu'au départ du Paquet-Bot, on y en avoit reçu de *Madrid* en date du 23. Janvier, portant que le Roi d'*Espagne* étoit à l'extrémité; Et que l'on s'attendoit à apprendre la Nouvelle de sa mort. Il y a des avis, qui disent même, que S. M. *Catholique* étoit morte deux jours après. Quoiqu'il en soit, c'est un évènement, qui ne peut

tarder d'avoir lieu. Notre Cour a pris d'avance des mesures pour taill.r de la besogne à la Cour de *Versailles* & à celle de *Vienne* en *Espagne* & en *Italie*; Et l'on va même jusqu'à insinuër, qu'il ne faudroit pas être surpris si l'on voyoit la Flotte *Espagnole* se réünir avec celle des *Anglois*. La *France*, de son côté, fait défiler des Troupes vèrs les Frontières d'*Espagne* & d'*Italie*; Et l'on s'attend à voir aussi bien-tôt paroitre le Roi de *Sardaigne*.

Le 2. de ce mois le Roi nomma Membre de son Conseil Privé l'Amiral *Boscaven*, qui prêta le serment requis & fut reçu en cette qualité.

De Francfort le 14. Fevrier.

Les Lettres de *France* portent, qu'on y a appris par une Goelette *Portugaise* partie de *Lisbonne* le 20. Janvier & arrivée au *Havre* le 31. l'ex.cutien, qui s'est faite le 13. dans la premiere de ces villes. Les nouvelles, que l'on a reçues par cette voye, ajoutent à ce qui a déjà été dit, que la Mere du Duc d'*Aveiro* étoit morte le 10. dans un Couvent, où elle s'étoit faite Religieuse depuis plusieurs années, du saisissement de l'emprisonnement de son fils; que la Duchesse épouse du même Duc d'*Aveiro* étoit grosse & gardée dans un Couvent; qu'on avoit trouvé chez ce Seigneur 2. millions 500. mille livres de *France* en Cruzades neu ves; que le 11. il étoit arrivé à la maison des *Lions* plusieurs calêches escortées, qui renfermoient, à ce qu'on assuroit, diverses personnes, que leur Etat empêchoit de nommer, & que 12. autres des Conjures devoient encore étre exécutés peu de jours après le depart de la Goelette.

De Berlin le 18. Fevrier.

L'on a inhumé le 3. de ce mois avec toute la pompe & tous les honneurs dûs à son rang le corps du feu Maréchal de *Keith* tué à la Bâtaille de *Hochkirchen*, lequel a été conduit en cette Ville. Le Colonel de *Brandner* ci-devant Commandant le Régiment de *Holstein-Gottorp* Dragons a été nommé Général Major, & Chef du Régiment des Carabiniers Gardes au lieu de feu M. de *Pennavaire* Lieutenant-Général. Nous avons essuyé ici la nuit du 3. au 4. un orage des plus violens, melé d'eclairs & de Tonnere.

De Varsovie le 7. Mars.

Lundi dernier, jour de la fête de S. M. il y eut grand Gala à la Cour, où tous nos Seigneurs avec les Ministres de Cours étrangeres se rendirent pour complimenter S. M. On l'annonça par cens coups de canons qu'on dechargea à la pointe du jour. Au soir le Corps d'Artillerie de la Couronne executa en presence de S. M. qui fut accompagnée de tous les Seigneurs & Dames de distinction qui se trouvent ici, un beau feu d'artifice au jardin du Roi. Après quoi Mgr. de *Soltyk* Prince Evêque de *Cracovie* invita chez lui tout ce qu'il y avoit de plus distingué & leur donna un splendide soupé servi à deux tables, dont l'une forma un *V.* & l'autre un *F.* ce qui signifie: *Vive Frederic.* Le dit Prince superbe fit aussi tirer un feu d'artifice.

Des Lettres de la Grande *Pologne* nous apprennent, qu'une partie de l'Armée *Prussienne* est arrivé à *Posne*, son Avant-Garde étant déjà avancée à deux lieuës de *Thorn*. D'ailleurs un Détachement de Houssars paru il y a quelques jours aux environs de *Bronovice* Village proche de *Cracovie*. Nous saurons par la suite si d'autres Troupes le suivront.

Mgr. *Soltyk* Prince Evêque de *Cracovie* reçut hier au soir une Estafette de *Rome* depechée par le Cardinal *Albani* Protecteur de la *Pologne*, qui lui apporta ses Bulles.

N°. XIX.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 7. MARS 1759.

De Londres, le 12. Fevrier.

Le 2, les Communes en committé sur les moïens de lever le Subside, resolurent, que la somme de 6600000. liv. st. seroit levée par des Annuités à 3. pour cent par an, & qu'à chaque 100. liv. st. de soûscription, il sera annexé un Capital de 15, lequel Capital additionnel consistera en un Billet de Lotterie de la valeur de 10. liv. st. & 5. en des Annuités à 3. pour cent. Les blancs & les prix porteront un interêt à 3. pour cent, à commencer au 5. Janvier 1760. & que laditte somme de 6600000. liv. st. & ledit Capital additionnel de 5. pour cent se montant à 332000. liv. st. & formant ensemble un total de la somme de 6930000. liv. st. porteront un interêt à 3. pour cent, à compter du 5. Juillet 1759. Le tout sera transferable à la Banque, & l'interêt assigné sur un fond à être établi dans cette Séance du Parlement, & le fond d'Amortissement y servira de sûreté collaterale. Le Capital pourra se rembourser par le Parlement; mais nos pas à moins de 500000. à la fois. La Lotterie consistera en 66000. billets de 10. liv. st. chacun; il n'y aura que huit blancs contre un prix, & les blancs vaudront 6. liv. st. chacun. Les soûscrivants devront païer 15. pour cent de leurs soûscriptions le 13. de ce mois de Fevrier, & les autres paiements devront se faire aux tems marqués ci-après, savoir :

10 pour cent le 30 Mars 1759.	10 pour cent le 27 Avril.
10 pour cent le 31 May	10 pour cent le 28 Juin.
15 pour cent le 27 Juillet	10 pour cent le 31 Août.
10 pour cent le 28 Septembre &	10 pour cent le 26 Octobre.

Cette somme de 7590000. liv. st. doit être appropriée au Subside de cette année, & l'on accorde un decompte à raison de 3. pour cent à ceux, qui paîeront leurs soûscriptions avant les jours indiqués pour cet effet.

Le 3, les Communes rapporterent & approuverent lesdites résolutions, & ordonnerent, qu'il seroit dressé un Bill en conséquence.

Cette somme de 7590000. liv. st., jointe à la taxe des terres; les droits de la Drêche & le produit du fond d'Amortissement, formeront ensemble environ la somme d'onze millions liv. st., à quoi le Subside de cette année se montera à vuë de Païs. La soûscription est remplie il y a plus de 6. semaines. Il s'agit maintenant d'établir de nouveaux droits pour païer l'interêt de cette somme de 7590000 l. st.

Le 5, les Seigneurs firent la 2de lecture du Bill pour punir les mutins & la desertion parmi les Troupes & s'ajournerent au 7. Les Communes en committé sur le Subside resolurent d'accorder la somme de 15000. liv. st. pour aider à rebâtir le Pont de *Londres*.

Le 5. les Communes approuverent la résolution, prise le jour precédent. Le Bill pour mieux équipper la Flotte Royale, fut lu pour la seconde fois. Un Bill pour tolerer l'entrée libre des bestiaux d'*Irlande*, fut presenté, & lû pour la premiere fois.

Le 7. les Seigneurs en committé, approuverent le Bill pour punir les Sol-

dats mutins & les deserteurs, & s'ajournerent au 9. Les Communes en committé sur le Subside, résolurent d'accorder 20000. liv. st. pour aider à l'entretien de l'Hôpital des Enfans trouvés, pendant l'année 1759.

Le 8. les Communes approuverent la résolution prise le jour precedent. La Chambre en grand committé résolut, après une longue déliberation de permettre par un Acte pour cet effet, l'entrée libre du suif d'*Irlande*, pendant un tems limité.

Le 9. l'on remit à la Banque la liste des personnes, qui avoient rempli d'avance la souscription, que le Parlement a voté le 2. de ce mois, pour la somme de 7590000. liv. st., & il s'est trouvé, au lieu de laditte somme, au delà de 20. millions liv. st. de souscrits. On a donc retranché sur châque souscrivant sept dixiemes de sa souscription, & l'on a retenû les trois autres, qui ont rempli la souscription établie. Cette affaire marque bien évidemment le bon état dans lequel se trouvent les affaires de la Nation, en general, & la grande confiance, que l'on a dans le Ministère d'aujourd'hui. Mais l'on doit remarquer, en même tems, que cet emprunt a accrû la dette Nationale jusqu'à la somme de plus de 86. millions l. st.

La Cour reçût le 3. par un Courier de *Breslau* des depêches importantes de son Ministre auprès du Roy de *Prusse*. La Cour vient de prendre la résolution de faire au plûtôt un Détachement de 31. hommes dans tous les Régimens d'Infanterie & de Dragons en *Angleterre*, afin de rendre complets & d'augmenter tous les Régimens *Anglois*, qui se trouvent actuellement dans l'Armée Alliée, & l'on apprend de *Dublin* du 30. du mois dernier, que l'on y faisoit aussi un Détachement dans tous les Régimens sur l'établissement d'*Irlande*, destiné à passer aussi en *Allemagne*. On ajoute de *Dublin*, que levées pour le service de terre & de Mer, se continuoient dans ce Royaume avec succès, & que la Regence avoit renouvellé les defenses contre la sortie des provisions sinon celles, qui étoient destinées pour la *Grande-Bretagne* & les autres Etats du Roy, jusqu'au 1. May prochain.

Il y a actuellement au delà de 50. Vaisseaux de guerre à *Portsmouth* & à *Plymouth* prêts à mettre à la voile. Les vents d'Ouest, qui ont regné depuis quelques jours, retiennent à *Spithead* l'Escadre destinée pour les *Indes Orientales* & celle pour l'*Amerique-Septentrionale*. Cette dernière ne sera pas si formidable, que quelques uns l'ont annoncé il y a quelque tems. Elle ne consistera qu'en 6. Vaisseaux de guerre de 47. Canons & une Frégate de 36. & commandée par l'Amiral *Holmes*; mais cette Escadre sera suivie par 3. ou 4. autres Vaisseaux de guere, qui escorteront en *Amerique* plusieurs Vaisseaux chargés de Troupes & de munitions. Tous ces Vaisseaux, joints aux 13. Vaisseaux de guerre, qui sont demeurés dans l'*Amerique Septentrionale*, y formeront ensemble une Flotte aussi formidable, que les deux années precédentes, & capable d'effectuer les projets, qu'on medite dans ces quartiers-là. Les grandes Flottes, qu'on destine pour les Mers de l'*Europe*, seront prêtes à faire voile vers la fin du mois prochain.

A V E R T I S S E M E N T.

On fait ici connoitre, que le Sieur Knackfus, *demeurant au Palais de Son Excellence Mgr. le Comte* Sapieha *Chancellier de Lithuanie, peut encore fournir aux Amateurs des jardinages des meilleurs sortes d'arbres nouvellement venûs de* Hambourg *pour un prix très raisonnable, comme des Pechers, des Abricotiers, des Cerisiers, des Pruniers, des Pommiers & des Poiriers, selons leurs Numeros, de même que des meilleurs sortes de Semences de Cuisine & de fleurs.*